



Charleville-Mézières, le 15 décembre 2009.

Madame, Monsieur, Cher adhérent,

Attendu depuis de nombreuses années, le rapprochement du Service de Santé au Travail des Ardennes et du Centre de Santé au Travail du Sedanais sera demain une réalité.

En effet, au 1^{er} janvier 2010, ARDENNES SANTE TRAVAIL constituera votre seul interlocuteur en matière de Santé au Travail, de prévention des risques professionnels ou de réalisation de formations adaptées à la Santé et à la sécurité dans votre entreprise.

Forte de 25 médecins du travail assistés d'un secrétariat médical, de trois Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, de trois Assistantes en Santé au Travail, d'une infirmière spécialisée, notre Association constituera à partir de 2010 un partenaire pour vous et vos salariés en matière de prévention.

A titre d'information, ARDENNES SANTE TRAVAIL suivra 5500 Adhérents qui représentent 57400 salariés dont 5500 travailleurs du secteur intérimaire.

En se regroupant, les deux centres de Santé au Travail ont choisi, non seulement de devancer les dispositions législatives à venir qui nous obligeront à ce rapprochement, mais surtout de constituer une structure en capacité, grâce à sa taille, de mettre en œuvre et de développer les missions qui seront demain les nôtres.

Notre ambition est de faire face à cet avenir en tenant compte de deux critères :

- Une démographie médicale qui va entraîner une très forte diminution du nombre de médecins du travail dans l'avenir,
- Une volonté forte d'offrir à l'ensemble de nos adhérents de nouveaux services en tenant compte de vos besoins et en mettant en œuvre une nouvelle politique en matière de cotisations.

Nous vous tiendrons informés de ces évolutions et restons à votre écoute,

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Cher adhérent, nos sincères salutations.

Le Président du SSTA
et de Ardennes Santé Travail
L.DEL GIGLIO

le Président du CSTS,
et Vice-président de Ardennes Santé Travail
J.F. ROUSSEAU

Le Directeur de Ardennes Santé Travail
S.RICHET